

INDEX 2025



SIVOM COMMUNAUTE DU BETHUNOIS

Pour toutes questions
relatives à l'index

dgcl-index@dgcl.gouv.fr



90/100



Contact :
dgcl-index@dgcl.gouv.fr

>>> Documentation explicative

Score global

90/100

1/ Écart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les fonctionnaires

60/70

Indicateur 1 calculable

2/ Écart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les agents contractuels sur emploi permanent

15/15

Indicateur 2 calculable

3/ Écart de taux de promotion de grade entre les femmes et les hommes (taux de promus / promouvables)

0/0

Indicateur 3 non calculable

4/ Nombre d'agents publics du sexe sous-représenté parmi les dix agents publics ayant perçu les plus hautes rémunérations

15/15

Indicateur 4 calculable

Afin de maintenir cet équilibre, le SIVOM s'engage au travers de 4 axes définis dans son plan d'égalité femme homme à :

- Garantir leur égal accès aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique
- Favoriser l'articulation entre vie professionnelle et familiale
- Évaluer, prévenir et traiter les écarts de rémunération
- Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes

Décret n° 2024-802 du 13 juillet 2024 relatif aux modalités de calcul des indicateurs relatifs à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique territoriale